



10/02/2026

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER

Le lundi 9 février s'est tenu le dernier conseil municipal du mandat. Sécurité et prévention, avec plusieurs décisions concernant le SDIS et la gestion des risques, solidarités, accompagnement du vieillissement, ainsi qu'éducation ont constitué les grands axes de cette séance.

Rapport d'activités de la Réserve Communale Solidaire

La création de la Réserve Communale Solidaire de Montivilliers a été validée lors du conseil municipal du 24 juin 2024. Intégrée au Plan Communal de Sauvegarde (PCS) depuis le début de l'année 2025, elle compte aujourd'hui 36 réservistes engagés.

Composée de bénévoles, la réserve intervient en appui de la Ville lors d'actions de solidarité, de prévention et de gestion des situations exceptionnelles. Depuis sa création, les réservistes ont notamment participé à la distribution des colis des aînés en décembre 2024 et 2025, aux cérémonies patriotiques, au nettoyage de la Lézarde, au forum des associations, ainsi qu'à un exercice incendie au collège Raymond Queneau et aux actions menées lors des intempéries ayant touché Montivilliers en début d'année 2026.

Les membres de la réserve bénéficient également de formations spécifiques portant sur la sécurité civile, les risques majeurs ou encore la prise en charge de personnes en détresse. Par leur engagement citoyen, ils contribuent activement à renforcer la solidarité et la résilience du territoire.

Rapport d'activités du Conseil des Sages

Arrivé au terme de son mandat, le Conseil des Sages a lui aussi présenté son rapport d'activités lors du dernier conseil municipal.

Créé en 2024, dans la continuité de l'engagement de la Ville de Montivilliers en faveur de la démocratie participative, le Conseil des Sages a été conçu comme un espace de réflexion et d'échanges permettant aux aînés de la commune de prendre part à la vie citoyenne. Cette instance consultative offre aux habitants concernés la possibilité de partager leur expérience et leur regard sur les enjeux locaux, en lien avec les démarches participatives portées par la Ville.

La présentation du rapport a permis de revenir sur les travaux menés au sein des trois commissions structurant l'instance : *Vie culturelle, associative et animation* ; *Aménagement durable* ; et *Transitions écologiques et solidaires*. Les sages ont notamment été associés à des réflexions portant sur l'élaboration de la charte de l'urbanisme et sur des démarches liées à la reconnaissance de Montivilliers comme « Ville Amie des Aînés ».

Dans la perspective du renouvellement du Conseil des Sages, un appel à candidatures sera ouvert du 30 mars au 30 avril 2026. Pourront y candidater les habitants de Montivilliers âgés de 55 ans et plus, inscrits sur les listes électorales.

.../...

Service Civique Solidarité Seniors

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement du vieillissement et de lutte contre l'isolement, la Ville de Montivilliers, en lien avec le CCAS, va signer une convention avec l'association AND-SC2S afin d'accueillir deux jeunes en service civique au sein des services du CCAS et du Pôle des Solidarités.

Le dispositif *Service Civique Solidarité Seniors* permet aux volontaires d'apporter une présence non soignante auprès des personnes âgées, à domicile comme en structure, de favoriser le lien social et intergénérationnel, de participer à des activités adaptées et de soutenir les équipes professionnelles et bénévoles.

Mise à disposition d'équipements au SDIS 76

Soucieuse de permettre à ses sapeurs-pompiers volontaires d'agir dans les meilleures conditions, la Ville de Montivilliers accompagne le Service Départemental d'Incendie et de Secours dans l'organisation de ses actions. À ce titre, les salles Coraline Vitalis et Emmanuel Lebesson du complexe Max Louvel seront mises à disposition du SDIS 76 le 28 mars 2026 afin d'accueillir la Journée d'Accueil et de Recrutement du Groupement territorial Ouest.

Par ailleurs, la Ville répond favorablement à une demande du Centre d'Incendie et de Secours de Montivilliers pour la mise à disposition temporaire d'un bien immobilier communal. Celui-ci permettra l'organisation de manœuvres d'entraînement et d'exercices de formation, axés notamment sur la manipulation du matériel de lutte contre l'incendie et de sauvetage, dans des conditions proches de la réalité des interventions.

Soutien aux projets éducatifs

Comme les années précédentes, la Ville de Montivilliers poursuit son soutien aux actions éducatives en attribuant des subventions annuelles aux coopératives scolaires. Ces aides permettent de financer des projets pédagogiques, des sorties scolaires ludiques et culturelles, ainsi que des séjours avec nuitées (classes découvertes, séjours ski ou nature).

Au total, plus de 7 000 € ont été attribués, dont 5 713 € consacrés aux sorties ludiques ou culturelles et 1 293 € de subvention non fléchée.

Urbanisme – arrêté de péril

Depuis plusieurs années, un immeuble situé en cœur de centre-ville, place François Mitterrand, présente un état de dégradation avancé. Face à l'inaction de la copropriété, un arrêté de péril avait été pris et des étais installés afin de prévenir tout risque d'effondrement. Dans le cadre de l'arrêté de mise en sécurité de cet immeuble, le conseil municipal a validé, lors de sa dernière séance de 2025, la réalisation par la Ville des études nécessaires afin de se substituer aux propriétaires, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Des expertises structurelles ont depuis été menées et leurs conclusions transmises à la communauté urbaine dans le cadre du dispositif Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain (OPAH-RU). Le dossier est actuellement à l'étude avec les copropriétaires afin de parvenir à une issue favorable permettant la résorption de cet habitat dégradé.

.../...



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers, « *Ce dernier conseil municipal du mandat illustre notre volonté constante d'agir au plus près des besoins des Montivillonnes et des Montivillons, en renforçant à la fois la solidarité, la sécurité et la qualité des services publics. Qu'il s'agisse de l'engagement citoyen, de l'accompagnement des aînés ou du soutien aux sapeurs-pompiers, la Ville de Montivilliers poursuit une action cohérente et responsable au service du territoire et de ses habitants.* »

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr